

# ARNAQUES-INFOS

> Numéro 38 <

DÉCEMBRE 2008

> 2 € <

Lettre trimestrielle d'information publiée par le Réseau anti-arnaques, BP 15 - 79340 MÉNIGOUTE

## LE CIMETIÈRE DES SITES MARCHANDS

Dans un marché euphorique, en période de fin d'année, le nombre des sites marchands ne cesse de progresser. Mais, derrière ces vitrines virtuelles se cachent des faiblesses réelles : manque de professionnalisme, capitaux insuffisants, stocks réduits. Le consommateur doit redoubler de vigilance : le risque de disparition prématurée de certains sites est réel.

### AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

- Le point sur les sites marchands à problèmes 2
- Vente à distance 3
- Liste noire des enseignes commerciales à éviter 4
- Liste des annuaires professionnels 6
- Sur le front des voyances 7
- Appels à témoignage 8

### Le carton rouge du trimestre

**CDISCOUNT**, filiale du groupe **CASINO** et adhérent de la **FEVAD** (*Fédération des entreprises de vente à distance*), continue de se démarquer par le nombre de réclamations mais aussi par ses tracas judiciaires.

**CDISCOUNT** se distingue également par sa structure de médiation interne, véritable filtre à réclamations.

Et, paradoxalement, **CDISCOUNT** vient de remporter le Favor'i du meilleur site de « produit techniques »...

## LE POINT SUR LES SITES MARCHANDS À PROBLÈMES

### ■ *FASHIONSHOPPING: grandeur et décadence d'un site marchand*

FASHIONSHOPPING.COM, site marchand spécialisé dans la vente d'accessoires de mode et de vêtements, est exploité par la S.A.S TWS (*Transaction World Stock*), société au capital de 200 000 € constituée en juin 2000. Son P-DG est M. Frédéric STRAUSS.

Depuis le mois de juillet 2008, les réclamations de clients se sont multipliées (*débit immédiat des paiements même si la marchandise n'est pas disponible, livraison partielle ou absence de livraison, difficulté, voire impossibilité, de joindre le service clients*).

À ce jour, le Réseau anti-arnaques a enregistré plus de 300 réclamations et est intervenu auprès de TWS. Apparemment, ces litiges ont fait l'objet d'un traitement de faveur pour masquer l'étendue des dégâts. Officiellement, TWS explique ces dysfonctionnements par un cambriolage au sein de la société.

Un correspondant du Réseau anti-arnaques s'est rendu sur place, le mardi 4 novembre 2008, et a pu faire le constat suivant :

- ↪ une pancarte au numéro 14 de la rue de la Montjoie, 93210 La Plaine-Saint-Denis (*adresse du siège*), invitant les visiteurs ou livreurs à se diriger vers un entrepôt situé à 500 mètres ;
- ↪ un entrepôt en piteux état, non chauffé ;
- ↪ de simples planches déposées sur des tréteaux supportent un faible stock de marchandises ;
- ↪ un effectif de quatre-vingt personnes est annoncé mais en réalité à peine dix jeunes employés sont présents et sans aucun dirigeant visible ;
- ↪ le téléphone sonne dans le vide sans que personne ne s'en préoccupe.

Dans un communiqué de presse du 6 novembre 2008, FASHIONSHOPPING indiquait détenir « plus de 350 000 articles en stock pour répondre à la demande de tous les clients » ! Cette situation est particulièrement préoccupante, d'autant que M. Frédéric STRAUSS ne répond plus aux demandes d'explication du Réseau anti-arnaques.

Le Réseau anti-arnaques s'inquiète de la pérennité de la société TWS et du devenir des sommes versées par les clients. Elle invite les consommateurs à saisir la DDCCRF (*Direction départementale de la concurrence, consommation et répression des fraudes*), 5-7, promenade Jean Rostand, 93000 Bobigny.

### ■ *Le cimetière des sites marchands*

Fermeture du site, disparition prématurée de la société : de nombreux consommateurs appâtés par des prix « discount » n'ont plus que leurs yeux pour pleurer.

Parmi les « chers » disparus :

- ↪ [atkdiscount.fr](http://atkdiscount.fr)
- ↪ [mondialdiscount.fr](http://mondialdiscount.fr)
- ↪ [photocaz.fr](http://photocaz.fr)
- ↪ [priceforce.fr](http://priceforce.fr)
- ↪ [showroom2001.fr](http://showroom2001.fr)
- ↪ [wahoodiscount.fr](http://wahoodiscount.fr)

Parmi les prétendants :

- ↪ [fashionshopping.com](http://fashionshopping.com)
- ↪ [lemagiciendesprix.com](http://lemagiciendesprix.com)

### ■ *Plainte de l'UFC-Que Choisir contre la CAMIF*

À la suite de la liquidation judiciaire de CAMIF PARTICULIERS, l'UFC-Que Choisir a déposé plainte, le 18 novembre 2008, auprès du Procureur de la République de Niort. Sont notamment mises en cause, des pratiques préjudiciables pour le consommateur alors que CAMIF PARTICULIERS était déjà en très grande difficulté financière.

## VENTE À DISTANCE

### ■ *L'éditeur Mondadori France, épinglé par l'AFSSAPS*

L'éditeur **MONDADORI FRANCE** qui publie, notamment, les hebdomadaires **TÉLÉ POCHE** et **TÉLÉ STAR**, s'est engagé sur le créneau lucratif des pseudos-produits de santé.

C'est ainsi qu'il proposait durant l'été, dans la revue **TÉLÉ POCHE**, des sucrées aminçissantes (29,90 € la cure de trois mois) et un bracelet antidouleurs articulaires et musculaires (25 €)...

Préalablement, il avait déjà proposé sur le site internet de son mensuel, **TOP SANTÉ**, une panoplie d'articles présentés comme bénéfiques pour la santé (du coussin antidouleur au stylo électro-acupuncteur).

Par décision, en date du 11 juillet 2008, l'**AFSSAPS** (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) a interdit la publicité en faveur de 26 articles miracles. Le mensuel **TOP SANTÉ** ne s'est pas vanté de cette interdiction...

### ■ *Les malheurs de TV DIRECT DISTRIBUTION*

La société **DUCHESNE**, domiciliée à Nivelles (Belgique), exploite notamment les catalogues **TV DIRECT DISTRIBUTION**, **TVD SANTÉ** et **LES INDISPENSABLES**.

Elle a déjà été condamnée en France pour publicité mensongère (jugement du tribunal correctionnel de Lille du 4 juin 2004, confirmé par la cour d'appel de Douai en date du 18 janvier 2007).

Le feuilleton judiciaire se poursuit puisque, le 8 octobre 2008, la société **DUSCHESNE S.A.** et ses représentants légaux ont été convoqués à la 6<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Nivelles pour avoir diffusé, en 2004 et 2005, des messages publicitaires pouvant induire en erreur.

### ■ *Les surprises du DVD « Le Journal de votre année »*

Le catalogue « **L'Homme Moderne** » propose notamment une collection de DVD « Le Journal de votre année » (de 1919 à 1973), au prix de 19,82 € l'exemplaire.

Le document publicitaire mentionne une durée de 80 minutes dont un bonus, « Le Journal du siècle », commenté par **Bruno MASURE**.

En fait, après déduction du bonus et d'une séquence « joyeux anniversaire », seules vingt minutes sont consacrées à l'année choisie. Autrement dit, à lui tout seul, le bonus représente près de 75 % du contenu du DVD !

La motivation de tout acheteur est bien d'obtenir un maximum d'informations sur une année de naissance précise, surtout compte tenu du prix de vente. Il sera donc bien déçu en visionnant ce DVD.

Par courrier en date du 8 septembre, la **Direction marketing et publicité** de la société **REDER**, exploitant le catalogue **L'Homme Moderne**, indique avoir modifié les documents publicitaires en indiquant que la durée totale de chaque DVD était de 80 minutes.

### ■ *L'appareil portable du CCE*

Le **Centre commercial européen (CCE)** est un habitué des offres de cadeau pour promouvoir ses catalogues.

Un avis de livraison immédiate indique qu'un appareil portable a été attribué au titre de l'opération intitulée « Grande distribution d'appareils portables ». Un dépliant présente la photo et les caractéristiques d'un ordinateur portable **Sony Vaio**.

Bien évidemment, la lecture des modalités d'attribution permet de constater que cet ordinateur **Sony** est réservé aux deux meilleurs clients du CCE. Les autres clients se contenteront d'un chargeur de téléphone portable...

# LOTÉRIES ET CADEAUX PAR CORRESPONDANCE : LA LISTE NOIRE DES CATALOGUES À ÉVITER

Le Réseau anti-arnaques actualise régulièrement sa liste noire, établie à partir des témoignages reçus, des enquêtes et des actions en justice en cours.

## LES ENSEIGNES FRANÇAISES

■ Les principales enseignes commerciales de la S.A.S. PROMONDO (*Carros - 06*) :

BIEN-ÊTRE ET CONFORT\*  
HOME DISTRIBUTION\*  
LABORATOIRES MINCEA  
MOINES DE SAINT-GEORGE  
NATURLIS  
PRÉFÉRENCES  
PRESTIGE ET SÉDUCTION  
SILHOUETTE IDÉALE  
VITAL CONFORT\*

\* Les trois enseignes actuellement les plus utilisées par PROMONDO.

ALICE AVANTAGES  
AQUA VITALIS  
BELA VITA  
CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN (CCE)  
CENTRE DE PAIEMENT DES RÉCLAMATIONS D'ESPÈCES (CPRE)- EMTL  
CHARLET  
EURO-SHOPPING  
INSTITUT PATRICK LACROIX  
LE CLUB\*  
MONASTÈRE SOURCE DE MARIE  
MOULIN DE L'AUNAY  
40 CARATS  
SANTÉ MARKET  
SWISS HOME SHOPPING\*  
VITAL BEAUTY\*

\* Trois enseignes de la société A.M.A.

■ Et aussi :

## LES ENSEIGNES BELGES

Les enseignes du groupe belge DUCHESNE : TV DIRECT DISTRIBUTION, TVD SANTÉ, TVD DISTRIBUTION, LES INDISPENSABLES, ÉPHÉDRA, BEST OF, OLIVÉAL, BIOTONIC, LINÉAL, CHRISTIAN DENEUVE, NOTRE VIE, LABORATOIRES PEYRAC.

## LES AUTRES ENSEIGNES ÉTRANGÈRES

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE FINANCIÈRE (ADF)  
AGENCE DE RÉPARTITION DES BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS (ARBN)  
AMBASSADEURS DES NOUVELLES GRANDES FORTUNES (ANGF)  
ASSOCIATION DE L'ADMINISTRATION DES GAINS (AAG)  
AUTORITÉ OFFICIELLE DES LOTS ATTRIBUÉS (AOLA)  
BUREAU DES CONFIRMATIONS OFFICIELLES D'ATTRIBUTION (BCOA)  
BUREAU DE CONTRÔLE DES GAINS D'EXCEPTION (BCGE)  
BUREAU DE REMISE DES PRIX GAGNÉS (BRPG)  
BUREAU DE VÉRIFICATION DES GAINS (BVG)  
BUREAU GÉNÉRAL D'ALLOCATION DES RÉCOMPENSES (BGAR)  
BUREAU INTERNATIONAL D'ATTRIBUTION DES GAINS (BIAG)  
BUREAU INTERNATIONAL DES PRIX (BIP)  
BUREAU INTERNATIONAL DES VERSEMENTS RÈGLEMENTAIRES (BIVR)  
BUREAU OFFICIEL D'ATTRIBUTION D'ARGENT (BO2A)  
BUREAU PRIVÉ DE DISTRIBUTION DES GAINS (BPDG)  
CAISSE D'ATTRIBUTION DES GAINS DE GRANDE VALEUR (CAGGV)  
CAISSE GÉNÉRALE DE REMISE DE GAINS (CGRG)  
CAISSE INTERNATIONALE DES VERSEMENTS (CIV)  
CAISSE INTERNATIONALE DES GAINS EN ESPÈCES (CIGE)  
CENTRALE DE GESTION GAINS ET FINANCES (CGGF)  
CENTRALE DES CONSIGNATIONS  
CENTRALE DES GAINS (CDG)  
CENTRALE DES JEUX (CDJ)  
CENTRALE DES PAIEMENTS  
CENTRALE INTERNATIONALE DE GESTION DE FONDS FINANCIERS (CIGFF)  
CENTRALE D'INVESTIGATION ET DE REMISE DES CHÈQUES (CIRC)  
CENTRE ADMINISTRATIF EUROPÉEN DES GAINS (CAEG)  
CENTRE DE TRAITEMENT ADMINISTRATIF D'ATTRIBUTION DES GAINS (CTAAG)  
CENTRE DE VÉRIFICATION DES MONTANTS (CVM)  
CENTRE EUROPÉEN DE DIFFUSION (CED)  
CENTRE EUROPÉEN DU BIEN-ÊTRE (CEB)  
CENTRE INTERNATIONAL DES GAINS (CIG)  
CENTRE INTERNATIONAL DES LEADERS FINANCIERS (CILF)  
CENTRE MONDIAL DE RECHERCHES MATHÉMATIENNES (CMRM)  
CENTRE MONDIAL DES JEUX ET CONCOURS (CMJC)  
CERCLE DES GRANDES FORTUNES (CGF)  
CERTIFICATIONS DE DÉBOURSEMENTS ÉCONOMIQUES (CDE)  
CLUB DES RÉUSSITES FINANCIÈRES RECONNUES (CRFR)  
CLUB SÉLECT DES GRANDS FINALISTES (CSGF)  
COMITÉ CENTRAL DES COMPTES (CCC)  
COMITÉ D'ATTRIBUTION SUPÉRIEUR HONORABLE (CASH)  
COMITÉ GÉNÉRAL – PROGRAMME NATIONAL D'AIDE (CG-PNA)  
COMITÉ INTERNATIONALE DE REMISE DE PRIX (CIRP)  
COMMISSION D'ATTRIBUTION DES RÉCOMPENSES (CAR)  
COMMISSION DE DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE GAINS (CDEG)  
COMMISSION DE DONS FINANCIERS EN EUROS – RÉPARTITION DES GAINS (CDFE-RDG)  
COMMISSION DE PAIEMENTS BANCAIRES RÉGLEMENTAIRES (CPBR)  
COMMISSION EUROPÉENNE DES GAINS (CEG)  
COMMISSION INTERNATIONALE DE RÈGLEMENTS FINANCIERS (CIRF)  
COMPTOIR FINANCIER DES COMPTES (CFC)  
DÉLICES D'ANNIE  
DÉLICES DU SOLEIL  
DÉLICES ET GOURMANDISES  
DÉPARTEMENT DES MILLIONNAIRES ET DES MILLIARDAIRES  
DIRECT DIFFUSION  
DIRECT MAIL  
DIRECT MARKET  
DIRECT SHOPPING  
DIRECT TOP LINE  
DISCOUNT VPC  
EURO DIFFUSION  
EURO DISCOUNT  
EURO GAINS DISTRIBUTION  
EURO GLOBE  
EURO LOTERIE

EURO MAIL PLUS  
EURO SHOPPING  
EUROPÉENNE D'AFFECTION DES GAINS (EAG)  
FÉDÉRATION DES SUPER FINALISTES (FDSF)  
FÉDÉRATION INT. D'ATTRIBUTION DES GAINS (FIAG)  
FÉDÉRATION MONDIALE D'ATTRIBUTION DES GAINS (FMAGG)  
FINANCES DIRECTES COMMISSION PARITAIRE (FDCP)  
FONDATION ANNONCE CHÈQUE – GAINS ET FINANCES (FAC-GC)  
FONDATION INTERNATIONALE DE VERSEMENTS DE GAINS (FIVG)  
FONDATION INTERNATIONALE DES MILLIARDAIRES (FIM)  
FRANCE – EUROPE – FINANCE (F.E.F.)  
FRIEDRICH MUELLER – GSV  
G.I.E. DOM EUROPE  
GLOBAL DIFFUSION  
GROS LOTS À GAGNER  
GROUPE FINANCIER DES BIENS ET PARTAGES (GFBP)  
GROUPEMENT D'AIDE ET ASSISTANCE (GAA)  
GROUPEMENT DES EXPERTS RENTIERS (GER)  
GROUPEMENT DES JOUEURS INDÉPENDANTS (GJI)  
GROUPEMENT DES TRANSFERTS  
INSTITUT DE RECHERCHE EXPÉRIMENTALE (IRE)  
INSTITUT MONDIAL DE GAINS D'ARGENT  
INSTITUT MONDIAL DES MILLIARDAIRES ANONYMES (IMMA)  
INTER DISTRIBUTIONS  
INTER MAILING  
INTER PROMOTION  
INTERNATIONAL DISCOUNT  
INTERNATIONAL DISTRICT GAINS  
INTERPOST  
JACKPOT INTERNATIONAL FONDATION (JIF)  
LA MONDIALE DES GAINS EN CASH (LMGC)  
MAILING DIRECTS  
MAILING DISTRIBUTION  
MAILING GAINS EUROS  
MONDIALE DES GAINS CHRONO (MGC)  
NEW DISTRICT MARKET  
NEW MAIL  
NEW\_GAINS.COM  
NORD EXPRESS DISTRIBUTION  
OFFICE CENTRAL DES COMPTES (OCC)  
OFFICE DE VERSEMENT DES GAINS IMPORTANTS (OVGI)  
OFFICE MONDIAL DES GAINS ATTRIBUÉS (OMGA)  
OFFICE RÉGLEMENTAIRE DE PAIEMENT BANCAIRE (ORPB)  
OFFRE DES PRIX ET MONTANTS (OPM)  
ORGANISME DE REMISE DE GROS GAINS (ORGG)  
ORGANISME MONDIAL DES GAINS (OMG)  
ORGANISATION DE RÉPARTITION MONDIALE DES GAINS (ORMG)  
PB VERSAND  
POSTINA SHOPPING  
PRESTIGE MAILING  
PRIMA SÉLECT  
PROGRESS MAIL  
PROMAIL  
PROMO DIRECT  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL DES GAGNANTS (SGG)  
SÉLECTION INTERNATIONALE DES GAINS À DISTRIBUER (SIGD)  
SERVICE INTERNATIONAL D'ATTRIBUTION DES LOTS (SIAL)  
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE GAINS (SEG)  
SOCIÉTÉ ORGANISATRICE DE FONDS À TRANSFÉRER (SOFT)  
SYNDICAT MONDIAL DES JOUEURS (SMJ)  
TRANSPORT ET COLISAGE INTERNATIONAUX (TCI)  
TRAVEL 4 LIFE  
L'UNIVERS DES GAINS  
VIP REMISES  
WWW.SRC

## LES PIÈGES DES ANNUAIRES PROFESSIONNELS

Les professionnels et les associations sont particulièrement ciblés par les offres d'insertion dans un annuaire (*papier ou virtuel*). Le concept a été lancé dans les années 2000 par une société espagnole (*European city guide - Guide européen de la cité*) qui, malheureusement, a provoqué de nombreuses vocations en Europe. Toutes ces offres d'insertion sont, bien évidemment, payantes mais le prix est souvent noyé au milieu de conditions générales peu lisibles ou ambiguës.

Le **Réseau anti-arnaques** a établi la liste des principales offres diffusées sur le territoire français :

- ↪ Annuaire on-line d'entreprise (*Valence - Espagne*)
- ↪ Annuaire officiel de la communication (*Paris*)
- ↪ Annuaire Pro (*Colmar*)
- ↪ Annuaire professionnel (*Paris*)
- ↪ Annuaire des services professionnels (*Paris*)
- ↪ Annuaire des villes (*Bagnolet*)
- ↪ Annuaire Page 118 (*Bruxelles - Belgique*)
- ↪ Annuaire Télécom (*Paris*)
- ↪ Bottin des professionnels/G.O.P. (*Paris*)
- ↪ 118 Télécom (*Chine*)
- ↪ Dad deutscher addressendienst (*Hambourg - Allemagne*)
- ↪ Europe annuaire (*Valence - Espagne*)
- ↪ Expo guide/Commercial online manuals (*Mexico - Mexique*)
- ↪ Fair guide/Construct data verlag (*Vösendorf - Autriche*)
- ↪ Guide européen de la cite (*Valence - Espagne*)
- ↪ Guidepourlaville.com (*Paris*)
- ↪ Guia telefax anuario profesional - GT@P (*Valence - Espagne*)
- ↪ Guide officiel de la ville (*Paris*)
- ↪ Inter 118 télécom (*Paris*)
- ↪ Jaunespages.fr/Global care services (*Mougins*)
- ↪ Office des annuaires
- ↪ Officiel des entreprises
- ↪ Répertoire français des entreprises (*Aix en Provence*)

### ■ Un cas d'école : Annuaire Pro

Un concept conçu en Suisse, un responsable domicilié à Munich (*Allemagne*), les documents imprimés en Allemagne, les commandes traitées en Slovaquie, et un siège social à Colmar : telle était l'organisation de la société **Annuaire Pro**. À l'époque, plus de 2 700 000 formulaires d'inscription avaient été diffusés auprès des professionnels.

La cour d'appel de Colmar, dans un arrêt du 2 novembre 2006, a condamné le gérant à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et à 200 000 € d'amende.

## SUR LE FRONT DES VOYANCES

### ■ *Les aventures de la princesse Zahia*

Cela pourrait constituer le scénario d'un film à succès : l'histoire de la jeune esclave égyptienne, médium de naissance, qui devient princesse et qui est chargée par la volonté divine de transmettre bonheur et richesse aux êtres humains.

**Princesse ZAHIA**, domiciliée à une boîte postale en Suisse, se propose de réaliser le rituel sacré d'Amonhetep III qui est composé de cinq « géomancies » :

- ✦ Un premier rite pour faire revenir les forces vitales et faire gagner en séduction et beauté ;
- ✦ Un deuxième rite pour activer une fabuleuse rencontre sentimentale ;
- ✦ Un troisième rite pour réaliser tous les projets importants ;
- ✦ Un quatrième rite pour encaisser, sur une période de six mois, une somme de trois millions d'euros ;
- ✦ Un cinquième rite pour supprimer tout stress.

Pour accomplir cette superproduction, **princesse ZAHIA** se contente de réclamer une somme symbolique de 30 €, incluant même les « coûteux frais de déplacement » d'Égypte. À ce prix, c'est donné !

Cette proposition pharaonique est, bien évidemment, à éviter.

### ■ *Les mauvais calculs de Carla*

**Carla NINA**, « spécialiste en révélations de destinées, médium et voyante extralucide », devrait reprendre des cours d'arithmétique. Dans une récente offre concernant le « coffre aux 7 trésors immédiats », elle insiste sur la gratuité de ses prestations.

Le texte explicatif est toutefois bien contradictoire :

*« Je vous fais un immense cadeau. En effet, tout mon travail plus le secret télépathe vaut 96,57 €. Je vous offre une remise de 61,67 €. Donc, il reste seulement 34,90 € à payer. Mais je vous offre un chèque-cadeau de 34,90 €. Donc, pour vous, c'est 100 % gratuit ! En tant que voyante professionnelle, je ne peux travailler pour rien.*

*Mais étant donné vos soucis d'argent, j'ai décidé d'annuler votre paiement de 34,90 €. Ceci, en vous envoyant un chèque-cadeau de 34,90 € avec votre secret télépathe. Oui, vos 7 vœux doivent se concrétiser réellement et gratuitement. J'ai la réputation de toujours dire vrai.*

*Alors ne perdez pas une seconde : remplissez et postez-moi tout de suite cette déclaration des 7 trésors immédiats en joignant un chèque de 34,90 €.* »

Au bout du compte, pour **Carla NINA**, la gratuité consiste à échanger un chèque bancaire de 34,90 € contre un bon d'achat du même montant à valoir sur une prochaine commande. Curieuse logique que voilà !

### ■ *Bénédiction papale*

**Agnès Saint Pierre**, « voyante et guérisseuse de l'âme » installée en Suisse, déclare être « la seule voyante du monde capable de détecter à distance tous les problèmes qui gâchent la vie et de les résoudre avec un franc succès à distance ».

En tout cas, elle sait s'appuyer sur l'actualité pour promouvoir ses activités. Ainsi, elle affirme avoir été présente parmi les fidèles qui ont accueilli le pape **Benoît XVI** à Lourdes, le 14 septembre 2008. Ce dernier était notamment venu bénir l'eau de la fontaine aux miracles.

Opportuniste, **Agnès Saint Pierre** est allée recueillir quelques litres de cette eau bénite et en commercialise plusieurs fioles au prix unitaire de 31 €. L'Église catholique saura apprécier cette « récupération » médiatique.

## Les investigations du Réseau anti-arnaques

### Au programme de 2009

Les loteries dites « par révélation » (*par exemple, les jeux de grattage*), sont largement appréciés par les consommateurs mais les organisateurs affectionnent également ce type d'opérations promotionnelles, puisque tous les lots ne sont pas distribués.

Ce thème fera l'objet d'une vaste action du Réseau anti-arnaques en 2009.

### Appel à témoignages

Vous avez participé à une loterie organisée par les enseignes : **VITAL CONFORT, BIEN ÊTRE ET CONFORT, HOME DISTRIBUTION, NATURLIS**, ou/et vous avez effectué une commande.

Satisfait ou mécontent, votre témoignage intéresse le Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 MÉNIGOUTE. Courriel : [arnaques@live.fr](mailto:arnaques@live.fr)

### OUI SOMMES-NOUS ?

Le Réseau anti-arnaques est une association loi 1901 qui a pour objet de détecter, recenser et tester les principales arnaques de la consommation dans les domaines suivants : loteries et concours publicitaires, offres promotionnelles, vente à distance, sites marchands, travail à domicile, offres d'emploi « bidons », voyance, méthodes de santé miracles, bonimenteurs, édition à compte d'auteur, agences de recouvrement, placements mirifiques...

Le Réseau anti-arnaques est une association partenaire de l'UFC-Que Choisir.

La « Liste noire des enseignes à éviter » est établie à partir des dossiers d'enquête du Réseau anti-arnaques, des témoignages reçus et des actions en justice connues.

### MENTIONS LÉGALES

ARNAQUES-INFOS est une marque déposée sous le numéro 023153480 auprès de l'Institut national de la propriété industrielle.

Président du Réseau anti-arnaques : Pascal TONNERRE.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE.

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2008.

N° SIRET : 503 805 657 00015

Imprimé par nos soins.

Reproduction autorisée sous réserve de citer l'origine.

### ABONNEMENT À ARNAQUES-INFOS

Abonnement : 16 € (les 8 numéros), 24 € (les 12 numéros). Le numéro d'échéance de l'abonnement est indiqué sur l'étiquette adresse de l'enveloppe d'expédition.

La gestion des abonnements à cette lettre trimestrielle a fait l'objet d'une déclaration à la C.N.I.L. sous le numéro 690844 conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Conformément à l'article 34 de la loi précitée, tout abonné dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé directement par courrier auprès du Réseau anti-arnaques.

---

ARNAQUES-INFOS : lettre trimestrielle d'information publiée par  
Réseau anti-arnaques, BP 15 - 79340 MÉNIGOUTE  
Courriel : [arnaques@live.fr](mailto:arnaques@live.fr)